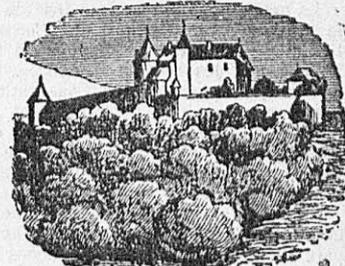




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

| | | |
|----------|--------|---------|
| Suisse | 1 an | Fr. 6.— |
| | 6 mois | 3.— |
| Etranger | 1 an | 10.— |
| | 6 mois | 5.50 |

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE ROMONT : BULLE arr. 9²⁰ 11⁴⁷ (d. j. f. 14³²) 15⁰⁵ 20¹² - BULLE, dép. 7²³ (7³⁸) 10-- 13⁰⁸ 17⁵⁸

ANNONCES

| | |
|--------------------------------------|---------|
| Canton de Fribourg | 20 cts. |
| Suisse | 25 » |
| Etranger | 30 » |
| annonces mortuaires et rétractations | 30 » |
| Réclames | 50 » |

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Dans le domaine des idées.

Ce n'est pas tout d'avoir des idées ; il faut pouvoir les exprimer et les mettre en pratique.

Une de mes connaissances qui rentrait récemment d'Italie m'affirme que le régime fasciste amène le citoyen à ne plus même « penser » sur la chose publique. C'est peut-être là une des faces les plus abrutissantes du système mussolinien, car une telle méthode appliquée sur tout un peuple durant de longues années ne peut que faire naître au cœur du citoyen l'indifférence la plus complète et la servilité la plus absolue vis-à-vis des actes du pouvoir et de la vie de la nation. Etant dégagés de toute responsabilité, les membres de la collectivité perdent jusqu'à la notion du patriotisme et du dévouement mutuel. En Italie, M. Mussolini exalte la grandeur et les qualités de la nation et celle-ci s'étonne que, douée de si précieuses vertus, elle se voie conduite comme un aveugle ou comme un enfant sans tutelle.

On ne bride pas en vain la liberté d'opinion du citoyen. Il en résulte toujours quelque chose de mauvais : ou la rancœur qui le décide à se jeter tête baissée dans les rangs de la violence et de la révolution, ou le découragement qui l'incite à considérer d'un œil méprisant et dédaigneux la gestion publique. Comme la liberté de conscience et un principe religieux universellement admis chez les peuples civilisés, ainsi la liberté d'opinions et un cristère certain servant à mesurer le degré de développement politique d'une nation.

Cette liberté existe parfois théoriquement ; la pratique la détruit !

C'est la suprême hypocrisie d'une démocratie déguisée et la suprême insulte à la dignité du citoyen. Respectez les idées d'autrui pour que l'on respecte les vôtres ! Là où le libéralisme a pu librement travailler, ce principe est une règle intangible. Mais il n'en est pas partout ainsi, même en pleine Suisse, terre d'antiques libertés.

Ne connaissez-vous point de ces clans politiques au sein desquels toute violence est permise pourvu qu'elle serve, ou en tout cas ne nuise point à la cause ? De ces hommes qui, systématiquement, parce qu'ils n'ont point partagé aveuglément toutes les idées d'un parti, sont tenus à l'écart, ignorés, quand ils ne deviennent pas victimes de leur trop franche attitude ? De ces questions purement économiques ou administratives qui eussent dû être considérées à la seule lumière de la réalité et qui, lentement, dévient, passent sur le terrain des partis ou des personnalités, au détriment de toute solution honnête et objective ? Et l'on se plaint, après cela, de la fourberie des citoyens, du manque de franchise des caractères !

Je connais des hommes qui, parce qu'ils sont à la solde d'un parti, renient leur propre pensée et faussent ainsi ce qu'il y a de plus noble chez un citoyen libre : l'indépendance du caractère et les facteurs essentiels d'une personnalité.

Dans le domaine public tout aussi bien que chez l'individu, la morale existe et doit être respectée, et pas plus là qu'ici la fin de saurait justifier les

moyens. D'ailleurs, si l'on dit que les idées sont comme les clous et qu'elles s'enfoncent au fur et à mesure que l'on frappe dessus, il faut admettre que le marteau dont se sert l'artisan est ici celui de la persuasion. La contrainte abrute et révolte, l'argument seul convainc.

Vous imaginez-vous détenir le monopole de la vérité ? Alors, songez que d'autres peut-être partagent cette préférence et que si vous êtes exclusiviste, d'autres ont le droit de l'être. Et, dans ces conditions, que serait la vie sociale, les relations d'Etat à Etat, d'individu à individu ?

Les hommes qui, dans l'Histoire, ont semé de grande idées, ne se servent point du sabre et du canon, car « qui-conque frappe de l'épée périra de l'épée ». Ils eurent recours à la méthode lente mais sûre de l'objectivité et de la persuasion : une idée juste finit toujours par triompher de toutes les préventions.

Mais si chacun partage dans son for intérieur ces principes qui s'imposent par eux-mêmes à tout esprit impartial, il est regrettable de devoir constater que, dans la pratique on en déforme l'application et que l'intérêt ou l'ambition prennent le pas sur la raison et la justice.

L'esprit de lutte des classes, l'égoïsme, le désir des honneurs dictent à des citoyens qui se posent parfois en « modèle de vertu » des procédés dont ils devraient rougir devant leur conscience et qui les font tomber en disgrâce auprès de la collectivité, et je ne ressens jamais une répugnance aussi marquée que lorsque je me trouve en face de ces êtres ignobles et vils qui déniaient à leurs concitoyens le droit à la discussion, tandis qu'ils s'arrogent le titre de prophètes de la vérité et d'arbitres des idées.

L'individu, quel qu'il soit, s'il vit dans un pays libre et honnête, a le droit, pourvu qu'il n'attente point à la sûreté de l'Etat et aux libertés de ses concitoyens, de penser selon son propre jugement et d'exprimer sa manière de voir et de comprendre les choses verbalement ou par les organes de la presse ou, par tout autre moyen qu'il jugera plus propre à la propagation ou à la défense de ses idées.

S'il est un domaine où la contrainte est un crime de lèse-humanité, c'est assurément celui des idées. Y.

Le statut des fonctionnaires.

Chers concitoyens !

Après une préparation de plusieurs années et après de laborieuses discussions aux Chambres, la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires a été enfin votée le 30 juin dernier. Si la loi, qui est une œuvre d'entente dans le meilleur sens du terme, a pu être sauvée, c'est grâce au soin avec lequel le projet avait été étudié et au sens avisé dont ont fait preuve des groupes nationaux du parlement, en particulier le groupe radical-démocratique. Les vœux du personnel qui, naturellement, n'étaient pas toujours conciliables avec l'intérêt de l'Etat, ont pu, non sans peine, être réalisés dans une mesure équitable, comme en témoignent les manifestations concordantes de fonctionnaires de tous rangs et de tous les services. Aussi les associations du personnel ont-elles ensuite approuvé expressément la loi et décidé de l'appuyer. D'autre part, l'intérêt de l'Etat est sauvegardé, conformément à l'intention du législateur. Le projet a réuni, en conséquence, une majorité imposante dans les deux conseils. Mais à peine la loi était-elle entrée dans la

période du référendum, aujourd'hui doublement critique, que le parti communiste, dans un dessein avoué de destruction, décidait d'engager la lutte et de répandre les feuilles référendaires dans le pays. Sans doute les associations du personnel et la conférence de notre commission permanente IV, à laquelle participaient des fonctionnaires en activité, ont-elles immédiatement répondu par un garde-à-vous. Mais il est bon que cet avertissement soit confirmé de source désintéressée par ceux qui ont sans cesse cherché à concilier les opinions divergentes.

Le Comité central du parti radical-démocratique suisse recommande instamment aux électeurs de repousser les feuilles référendaires qui pourront leur être présentées. Il estime que les fonctionnaires fédéraux, dont le zèle et la fidélité sont bien connus, ont un besoin urgent de cette nouvelle réglementation des rapports de service et des traitements et que le moment est venu, après tant d'années de rudes discussions, de leur assurer enfin la sécurité en matière de traitements et d'engagements. Mais il suffit d'un peu de réflexion pour constater aussi que la loi sert à la communauté, parce qu'un corps de fonctionnaires qui règnerait l'incertitude et le mécontentement ne serait pas en mesure d'exécuter sa tâche avec la même sûreté.

Chers concitoyens ! Si vous vous persuadez de cette vérité, la tentative perfide des communistes, qui ne cherchent qu'à semer la discorde, échouera. Et sous l'influence bienfaisante du nouveau régime se regrouperont les forces en vue de la solution d'autres problèmes, suffisamment nombreux. Nous vous invitons donc à refuser toute participation au mouvement référendaire et à fermer la porte aux collecteurs communistes.

Le Comité central du parti radical-démocratique suisse.

L'Eglise et l'Etat.

La Revue de Lausanne relate les termes d'un discours prononcé récemment par le conseiller national radical M. Forrer. Nous en extrayons les passages suivants :

« Plus la vie religieuse s'approfondit et gagne en force intérieure, plus nettement on separe ce qui est vraiment religieux de ce qui est profane ou tient à la politique, plus aussi sera assurée la paix désirable entre l'Eglise et l'Etat. Des savants protestants ont loué l'esprit de conciliation du Code de droit canon promulgué par l'Eglise catholique pendant la guerre mondiale. Si ce Code manifeste une grande réserve vis-à-vis de l'Etat, il ne renonce pas pour autant à la doctrine de la prépondérance de l'Eglise aussi dans des matières qui sont le propre de l'Etat. C'est pourquoi c'est le droit du parti radical de soutenir toujours, tranquillement et par principe, les droits de la société civile partout où la nécessité se fait sentir. Ce sera d'autant plus efficacement possible que nous nous bornerons davantage à la défense de ce qui est réellement nécessaire, en nous inspirant de cette justice qui élève les nations. Et ici je n'hésite pas à répéter ce que j'ai dit dans un débat sur une révision totale de la Constitution fédérale, qu'à ce moment l'heure pourrait avoir sonné où l'on pourrait effacer de cette Constitution quelques-uns des restes de l'époque du Kulturkampf. A cette condition, cela va sans dire, que jusque-là les tentatives de « confessionnaliser » certains domaines de la vie civile aient pu être refoulées et aient fait place au sentiment du danger des parois de séparations confessionnelles chez tous les bien-pensants, aussi bien d'un côté que de l'autre.

Tels sont, mes chers concitoyens, a dit en terminant M. Forrer, l'essence de cet esprit qui doit demeurer vivant chez nous et donner à notre politique sa direction et son but. L'œuvre ne sera jamais complètement accomplie, mais y travailler avec fidélité et dévouement est le service le plus élevé que nous puissions rendre à la patrie ».

Petite Revue.

ETRANGER

Après la tragédie de Vienne. — Le gouvernement est maître de la situation et le Conseil national a prêté main forte au chancelier Seipel pour la consolidation de la République qui faillit sombrer dans le désordre d'une révolution communiste.

On commence à voir clair dans la situation et à pouvoir tirer les conclusions et les leçons qui s'imposent à la suite des sanglants événements de la dernière quinzaine. La responsabilité de la révolte qu'a vaincue l'énergique attitude de Mgr Seipel incombe aux éléments extrémistes de la social-démocratie et à l'inaction de la municipalité socialiste de Vienne qui s'est prêtée complaisamment à la douloureuse expérience qui a mis à feu et à sang, durant quelques heures, les rues de la capitale autrichienne.

L'acquiescement de Schattendorf, qui fut l'occasion du soulèvement, ne pouvait être un prétexte valable de révolution, puisque la moitié du jury était formé d'ouvriers et qu'il restait aux mécontents la voie légale pour exprimer leurs doléances au sujet du jugement intervenu. On sait d'ailleurs que les socialistes viennois attendaient depuis longtemps une occasion de tenter quelque chose pour mettre à terre le cabinet Seipel. Il faut croire qu'ils seront guéris pour longtemps et qu'ils auront compris que la campagne autrichienne n'est pas mûre pour les expériences sociales de quelques phénomènes qui veulent bâtir un ordre nouveau selon lequel le bonheur serait l'apanage de l'espèce humaine. L'utopie qui berce de rêves irréalisables tant de matérialistes a moins de prises sur les gens de la terre qui sont en contact continu avec les lois de la nature.

A la lumière du magistral exposé fait par Mgr Seipel, on constate que les chefs officiels du parti socialiste n'ont pris aucune part directe à l'émeute, mais ils en assument la responsabilité par la propagande intense qui a créé un milieu favorable à l'éclosion de la révolte.

Le Temps, toujours bien informé sur les événements politiques contemporains, écrit à ce sujet :

« Mais parce que les chefs de la social-démocratie n'ont pris aucune part directe à cette tentative de révolte armée, parce qu'ils n'ont pas dirigé effectivement cette attaque contre l'ordre établi et qu'ils furent débordés par ceux qui leur reprochent de manquer d'audace, il ne faudrait pas en conclure qu'ils n'ont aucune responsabilité morale dans cette lamentable affaire. La vérité est que ce sont leurs discours, leur politique et leur action constante contre l'ordre social établi qui créent, à Vienne comme ailleurs, chez les masses prolétariennes, l'état d'esprit rendant possibles de telles tragiques aventures. Ce déchaînement des pires instincts des foules ; cette explosion des plus abominables haines populaires ; toute cette monstrueuse folie des masses se ruant à la conquête du pouvoir dans l'espoir de réaliser par un coup de force ce qu'on ose appeler l'idéal prolétarien, c'est la propagande socialiste, avec ses violences calculées, ses perfidies et son faux humanitarisme, qui les prépare, c'est elle qui crée les possibilités morales pour de telles expériences ».

Un point des plus graves au sujet duquel la municipalité socialiste de Vienne encourt une grosse responsabilité est celui de la grève des cheminots qui a duré quatre jours.

Les leaders socialistes sont donc mal venus de réclamer l'amnistie pour des condamnés politiques qui ont coupablement compromis la sûreté de l'Etat et la bonne marche économique des affaires à une heure où il n'est pas trop des efforts réunis de tous les hommes de bonne volonté pour affronter la crise qui sévit tout spécialement sur l'Autriche. Faire preuve de faiblesse en l'occurrence et pardonner sans autres un crime de lèse-patrie serait non une tâche de pacification mais un encouragement à recommencer la comédie à la première occasion.

excellence use de tout
a finesse pour réus-

otre Majesté m'a-t-
me désigner, entre
ate mission ? ques-
affectant toujours

Excellence a plus
flatte.
e soin de vos désirs
engager à servir les
ne sorte d'imperti-
bien en face.
re Majesté, que si je
te tâche impossible,
Espagne, dès de-

réussissez, je vous
e que vous aurez, en
ous me demanderez.
aude la main de la
ur le roi d'Espagne ?
d'Espagne, dit so-
si Votre Excellence
de cette mort igno-
méritée.

un silence ; il réflé-
pris de court ! depuis
attendu cet appel de
me dans laquelle il
pas que de le gêner
ard pour s'ingénier
tiquées... tout avouer
us simple. (A suivre).

de Motos
u Bruch
illet 1927
3.30 h. à midi
gramme.
erons
RANT
RE
rades
nte heure
OMMANDE
ERONS
PLACE
DE L'ANCIEN PORT
des. --
hoix.
de Porto.
e heure.
ent aux Gruyériens.
S.
du publie à la
erons
8 et 9 août 1927, des
ur Vevey,
it.
ans les gares C.
des districts de
l. est recommandé au
les billets au guichet
A DIRECTION.
ouer.
ocation, pour le terme
e de 38 poses de
itation, sise au centre
domaine, s'adreser à
ler communal.
jusqu'au mercredi
omaine
ine, un domaine
entre important.
er au Notaire
le.

La municipalité viennoise vient de décider le maintien à titre définitif du "Corps de police municipal" de 2000 hommes qui fut créé à l'occasion des récents désordres. C'est là une entorse flagrante à la Constitution et il faut espérer que le gouvernement de Mgr Seipel, qui s'est montré énergique et clairvoyant, saura tenir bon encore sur ce point et ne pas permettre à Vienne de constituer un Etat dans l'Etat.

On ne peut que souhaiter ardemment, pour la prospérité de l'Autriche nouvelle et pour la paix du monde, le plus grand succès aux efforts du chancelier autrichien. P. S.

La loi de sécurité nationale en Irlande. — Le projet de loi dit de sécurité nationale armant le gouvernement de pouvoirs spéciaux pour combattre les factions et les conspirations a été voté en deuxième lecture par 60 voix contre 11 à la Dail Eirann de Dublin.

Le débat a été marqué par des scènes assez violentes, les députés du Labour Party irlandais interrompant et injurant le porte-parole du gouvernement. Ces députés finirent par quitter la salle des délibérations. M. Cosgrave, président du Conseil exécutif de l'Etat libre, affirma à nouveau la résolution de son gouvernement d'annuler les derniers vestiges de la conspiration meurtrière qui commença en Irlande en 1922.

La controverse belgo-allemande. — L'échange de notes entre les deux pays a pris fin, officiellement. Les journaux seuls continuent la polémique et s'ingénient à soutenir leurs points de vue respectifs.

De part et d'autres, on reste sur ses positions. La Belgique accuse; l'Allemagne nie. Cependant, il ressort nettement de la controverse qui vient de prendre fin, que l'Allemagne manque gravement à ses obligations et il n'appert non moins clairement de la discussion que la franchise et la loyauté ne sont pas les qualités les plus en vogue auprès du Reich.

Il est bon que les anciens alliés soient avertis et qu'ils aient l'œil ouvert sur les agissements d'outre-Rhin.

SUISSE

Un aérodrome pour la Société des Nations. — Selon des renseignements obtenus par un correspondant du Temps, à Genève, des négociations vont s'ouvrir incessamment avec les autorités suisses pour réaliser le projet de construction d'un aérodrome au service des membres de la Société des Nations.

Diverses propositions avaient déjà surgi l'an dernier, à la suite de l'expérience gréco-bulgare. Il s'agissait d'organiser des mesures préventives contre la guerre et en particulier un fonctionnement du Conseil tel que la Société des Nations ne puisse en aucun cas être devancée par des événements irréparables.

Diverses mesures furent envisagées pour assurer la rapidité des communications entre les divers gouvernements et le Conseil de la S. d. N.

Une commission fut organisée à cet effet qui ne tardait pas à déclarer qu'il convenait "d'étudier les possibilités de création ou d'aménagement d'un terrain d'atterrissage pour avions, proche de la S. d. N. et bénéficiant en temps de crise des garanties d'exterritorialité de la Société".

Des experts aviateurs comprenant des Suisses, un Allemand, un Français, un Italien et un Hollandais, viennent d'examiner sur place la situation et ont admis que l'aérodrome de Cointin répond aux nécessités, pour peu qu'il subisse quelques transformations.

Cet aménagement serait le moins coûteux et donnerait toutes les garanties désirables. Il n'y manque plus que le "placet" des autorités suisses.

Le tourisme. — La saison touristique bat son plein et l'on se plaint à reconnaître qu'elle se présente chez nous sous un jour bien plus favorable que les années dernières. A Zurich, à Berne, à Lucerne, dans les stations de montagnes, le nombre des touristes s'accroît dans de réjouissantes proportions, et, pour peu que le beau temps se mette enfin de la partie on pourra déclarer que l'ancienne renommée des sites helvétiques prend un nouvel essor.

Un anniversaire. — On fêtait dimanche, à Berne et à Lausanne, les 70 ans de M. Ernest Chuard, conseiller fédéral.

Les vœux de chacun accompagnent ce magistrat intègre et dévoué qui rend de si précieux services au pays.

FRIBOURG

Le successeur de M. Oscar Genoud. — L'Indépendant avait raison quand il disait que tout se passerait en famille. M. Kiehn, ci-devant à Estavayer-le-Lac, vient d'être nommé président du Tribunal de la Veveyse, et agent de la Banque d'Etat à Châtel-St-Denis. Chacun voit dans cet appel une nomination politique. Notons que l'Élu continuera d'exercer ses fonctions de notaire. Les habitants de ce district, qui désiraient voir aboutir l'autre candidature, seront passablement déçus. Une pétition avait été adressée, peut-être un peu tard, en faveur de M. Gaudard, avocat, à Bulle. Celui-ci se serait contenté de la présidence afin que personne ne puisse lui reprocher d'être un « cumularde ». Le remplaçant de M. Kiehn a été

vite trouvé. Il faut savoir que M. Reichlen, notaire, greffier du tribunal de Châtel avait des atouts dans son jeu. C'est que, comme futur gendre de M. Torche, il était tout désigné pour occuper les fonctions de Président du Tribunal de la Broye. « Tout s'est passé en famille ! ».

M. Auguste Chaperon, agent d'affaires à Châtel-St-Denis, a été désigné comme remplaçant de M. Reichlen à l'office des faillites et au greffe du Tribunal.

Chronique de la Glâne.

(Corresp. retardée)

Funérailles. — Ce fut une imposante et solennelle cérémonie que celle des funérailles de M. Cornu, liquoriste. Les amis et connaissances du défunt étaient accourus de bien loin et tout Romont avait tenu à rendre à l'âme généreuse et noble du disparu le suprême honneur et l'ultime témoignage terrestre de sympathie. La nef de l'église était presque trop exigüe pour contenir la foule pieuse et recueillie qui s'y pressait. De nombreuses couronnes ornaient et accompagnaient le char funèbre. Cinq bannières figuraient au cortège. Le chœur mixte de Romont auquel la famille Cornu a fourni des membres dévoués et méritants durant de longues années exécuta les chants liturgiques. Au cimetière pendant que l'assistance émue défilait une dernière fois devant la dépouille du défunt, la Chorale exécuta deux chants de circonstance d'un effet saisissant. Bien des larmes perlèrent aux paupières; suprême émotion dans le suprême adieu!

Concours régional de pompes. — Dimanche, 26 juillet eut lieu à Sivriviez un concours régional de pompes organisé par la Préfecture de la Glâne avec la bienveillante collaboration des présidents des fédérations cantonale et de district. Neuf pompes des environs participèrent à cette épreuve très intéressante. A 1 heure fixe tout était prêt et M. le Préfet Bondallaz, accompagné d'un délégué de la commission des assurances passèrent en revue ces deux cents hommes tous à leur poste, pleins d'une ardeur peu commune, fiers sous leurs casques polis au ripolin et leurs uniformes brossés d'une main consciencieuse et flouant bon la benzine. Les engins et le matériel du feu étaient d'un propre désarmant... car la commission chargée d'en faire l'inspection dut les examiner à la loupe pour y découvrir un grain de poussière gros comme un microbe de la grippe!...

Bientôt des ordres brefs retentissent. La place s'anime. C'est le travail par section qui commence. Le jury consentit de sa tâche et de ses obligations est tout yeux et tout oreilles. La foule est nombreuse qui assiste aux opérations. Un exercice général combiné avec supposition tactique termina l'épreuve. La manœuvre qui ne manqua pas d'intérêt fut fort habilement conduite par M. le capitaine Morel, à Romont. Toutes les sections ont présenté un travail rapide et excellent. On a beaucoup remarqué le calme et le silence des hommes; cette discipline est éloquent et témoigne de la valeur des chefs. M. Dubey, capitaine du corps des sapeurs-pompiers de Fribourg fut chargé de présenter la critique du travail de sections, pendant que M. Claraz, président cantonal, arbitra avec compétence l'exercice général.

M. le Préfet Bondallaz dit tout le plaisir qu'il avait eu à contempler les pompiers paisiblement à l'œuvre. Il loua leur travail, leur discipline, leur dévouement et souligna la leçon de civisme qu'ils nous donnent. Il exhorta les communes à maintenir constamment en bon état le matériel du feu, au besoin à le compléter ou à le renouveler, à se pourvoir de réservoirs d'eau suffisants afin de permettre la lutte efficace contre le feu. Il invita les pompiers à être assidus aux exercices réglementaires et à continuer à réaliser les progrès qu'il s'est plu à constater aujourd'hui. Rassemblés autour des tables de l'auberge communale, autorisés, invités, officiers, burent le coup de l'étrier, pendant que les sections réintégraient joyeusement leurs foyers, après avoir, elles aussi, dégusté une collation généralement offerte par leur commune respective.

Tir. — La fédération glânoise a organisé pour le dimanche 31 juillet, à Mézières, le nouveau concours fédéral de tir en stand sur la cible décimale. Neuf sections ont participé à ce tournoi avec un effectif approximatif de 250 tireurs. Le concours comporte 12 coups à tirer sans interruption. Selon que le règlement l'exige, cette manifestation doit se dérouler dans le cadre de la plus stricte simplicité.

Vente de charité. — Un temps merveilleux, un superbe entrain, un admirable concours de toutes les bonnes volontés, il n'en fallait pas davantage pour assurer la pleine réussite de la vente de charité organisée au profit du patronage paroissial de Romont qui dirige avec autant de succès que de travail et de dévouement M. le chanoine Oberson. Tout Romont était là, au complet, apportant sa sympathie et produisant ses encouragements à cette vaillante jeunesse de l'«Avenir». Le programme de la fête de dimanche s'est déroulé à la satisfaction générale du public. Tous les comptoirs rivalisaient de bon goût et étaient des mieux achalandés; les jeux, les attractions diverses et sensationnelles eurent toutes les faveurs des visiteurs. Il aurait été très difficile, il est vrai, de trouver mieux que la cour ombragée du château et une partie du succès de la kermesse est due à l'emplacement choisi. Le soir, l'illumination de la place produisit une impression féérique. Les productions de la fanfare ainsi que celles de l'Orchestre du patronage furent fort appréciées et ont, pour leur part, puissamment contribué au succès de la journée. Signalons encore les charmants costumes fribourgeois portés par des dames et des jeunes filles, il est à souhaiter de plus en plus, dans nos fêtes populaires du moins, que le costume fribourgeois prenne la place d'honneur. La vente de charité du patronage paroissial a donc laissé à tous le meilleur souvenir; un même élan de générosité y réunissait tous les éléments de la paroisse, le plaisir goûté y fut grand et s'y est doublé d'une bonne action.

Remaufens. — Dimanche 31 juillet eut lieu à Remaufens l'inauguration des orgues, superbe instrument sorti des ateliers Wolf, à Fribourg. C'est M. Joseph Bovet, notre éminent maestro fribourgeois, qui dans un concert écouté

avec recueillement par une nombreuse assistance, fit ressortir les qualités de ce nouvel instrument qui fait honneur à M. Wolf, son constructeur.

GRUYÈRE

Bibliothèque communale. — Le public est informé que la bibliothèque communale sera fermée, pour cause de revue, du 1^{er} août au 1^{er} septembre.

Tous les livres en circulation doivent être rentrés pour le 7 août. Passé ce délai, l'amende prévue par le règlement sera rigoureusement appliquée. Le Bibliothécaire.

Examens de médecine. — Ont passé avec succès leurs examens à la faculté des sciences naturelles, à Fribourg: MM. Charles Blanc, de Bulle; René Dousse, de Treyvaux et Mlle Stéphanie Perroulaz, de Bulle. Nos félicitations.

La manifestation du 1er Août. — La fête nationale a été célébrée à Bulle, selon la coutume habituelle. La ville était pavée aux couleurs nationales.

Dans la rue, chacun montrait fièrement l'insigne vendu au profit des infirmières dans le besoin.

Vers 20 heures, le cortège qui comprenait les diverses sociétés de la ville avec leurs drapeaux, parcourut les rues de la cité aux accents entraînants du Corps de Musique. Sur la Promenade, on applaudit aux productions musicales et de gymnastique. Puis, on chanta avec recueillement le Cantique suisse. La manifestation se termina par la retraite aux flambeaux.

Sur les montagnes, une vingtaine de feux étaient allumés trouant l'obscurité de la nuit. Selon la bonne tradition, Broc a aussi eu sa manifestation. Les sociétés locales ont prêté leur concours à cette occasion.

La course du Bruch. — Cette course a eu lieu dimanche 31 juillet, favorisée par un temps superbe. Aussi un public nombreux a assisté à cette épreuve. C'est que la contrée fournit un admirable but de promenade. L'on compta plusieurs milliers de spectateurs.

Soixante coureurs étaient inscrits pour cette course: ce nombre est supérieur à celui de l'an dernier. Le record de vitesse que détenait Franconi depuis l'année passée a été battu, le coureur Cérésolo a franchi le Bruch en 4 minutes 59,4 secondes. Ce coureur se fit remarquer par sa sûreté et la maîtrise avec laquelle il dirigea sa machine. Son passage du petit pont de bois fut une merveille.

Il n'y a heureusement aucun accident grave à déplorer. Un seul coureur, en side-car, Bomstein, de Bâle, fila dans un ravin, sans se faire de mal. Il se remit sur la route et continua sa course.

Le banquet fut servi à l'Hôtel du Sapin, à Charmey. Des discours furent prononcés. Ensuite eut lieu la distribution des prix. Félicitons les organisateurs de cette course qui contribue pour une bonne part à faire connaître notre belle Gruyère.

Voici les résultats de la course:

125 cmc. individuels: 1. Brehm W., sur Moser, 7 min. 29,6 sec. (1 partant).

175 cmc. individuels: 1. Rubin C., sur Allegro, 6 min. 29,4 sec. (2 partants).

175 cmc. experts: 1. Bourquin M., sur Allegro, 5 min. 55 sec.; 2. Crotti, sur Allegro, 7 min. 3 sec.; 3. Soland, sur Allegro, 7 min. 59,8 sec.

250 cmc. individuels: 1. Frélechoz, sur Condor, 5 min. 54,6 sec. (2 partants).

250 cmc. experts: 1. Divorne, Condor, 5 min. 52,4 sec.; 2. Fravel, Moser, 6 min. 20,8 sec.; 3. Jan, Royal-Enfield, 6 min. 25,8 sec. (4 partants).

350 cmc. individuels: 1. Schmid, Bony, 6 min. 6,4 sec.; 2. Torriani, Sunbeam, 6 min. 9,8 sec.; 3. Dumont, Condor, 6 min. 13 sec.; 4. Esslinger, B. S. A., 6 min. 17,4 sec.; 5. Glasson, Condor, 6 min. 21,2 sec.; 6. Riesen, B. S. A., 6 min. 27,2 sec.

350 cmc. experts: 1. Franconi, Motosacoche, 5 min. 7,4 sec.; 2. Willemin, Condor, 5 min. 41,4 sec.; 3. Trezza, Condor, 5 min. 53,4 sec.; 4. Steffen, B. S. A., 5 min. 55,2 sec.

500 cmc. individuels: 1. Muff, Motosacoche, 5 min. 41,4 sec.; 2. Luthy, B. S. A., 5 min. 48 sec.; 3. Nervi, Omega, 5 min. 52,4 sec.; 4. Trautmann, B. S. A., 6 min. 1,4 sec.; 5. Gachoud, Norton, 6 min. 10,8 sec.

500 cmc. experts: 1. Baettig, Condor, 5 min. 12 sec.; 2. Eckinger, P.-M., 5 min. 33,6 sec.; 3. Revaz, Triumph, 5 min. 54,3 sec.; 4. Bossert, B. S. A., 6 min. 10,8 sec.

750 cmc. experts: 1. Schmid, Sarolea, 5 min. 38 sec.; 2. Schiess, Scott, 6 min. 10 sec.

1000 cmc. individuels: 1. Bouccar, Norton, 5 min. 30,8 sec.; 2. Kerkhoven, Brough Superior, 5 min. 45,6 sec.; 3. Guillot, Indian, 5 min. 48,4 sec.

1000 cmc. experts: 1. Cérésolo, Harley-Davidson, 4 min. 59,4 sec. (record); 2. Alfter, Scott, 5 min. 48,6 sec.

Side-cars 600 individuels: 1. Brauchi, Condor, 7 min. 31 sec. — Experts: Bomstein, B. S. A., 10 min. 22,2 sec.

Side-cars 1000 cmc. individuels: 1. Kirch, Motosacoche, 6 min. 1 sec. Coupe de la Gruyère (classement de 3 coureurs par équipe): 1. M.-C. Jurassien (Divorne, Frélechoz, Baettig), 298 points; 2. M.-C. Neuchâtel, 259 pts; 3. M.-C. Le Locle, 238 pts.

Une première Messe à Gruyères

(Suite et fin.)

L'heure de midi rassemble les nombreux invités dans la salle à manger de l'Hôtel de la Fleur de Lys. A la table d'honneur, aux côtés du jeune prêtre, ont pris place Sa Grandeur Mgr Mariétan, abbé de St-Maurice, Mgr Delatena, secrétaire au bureau des missions d'Orient, à Rome, MM. les chanoines Monney et Ragnott, MM. les professeurs Morand, A. Crausaz et Longchamp du collège St-Michel, MM. les abbés Maradan, Corninboeuf, Boulaz, M. Riechoz, révérend curé de Bulle, le vénérable Père Basile, du couvent des Capucins de Bulle.

Les autorités sont représentées par M. Gaudard, préfet de la Gruyère, M. Delatena, président du Tribunal, M. Bovet, conservateur du registre foncier, les autorités paroissiales et communales de Gruyères en corps; les parents et les amis entourent le nouveau docteur.

M. l'avocat Ruffieux, dont les invités sont en ce moment ses hôtes, remplissant avec délicatesse la fonction de major de table, donne la parole à M. Berset, révérend curé de Gruyères. Emu, mais souriant, M. le curé se lève. Il adresse à Mgr Mariétan ses remerciements pour l'honneur qu'il a bien voulu faire à la paroisse en accompagnant son nouveau chanoine; Mgr est un des anneaux de cette chaîne ininterrompue de pasteurs qui remonte jusqu'aux apôtres; il est le représentant du Valais catholique; il est le supérieur de cette célèbre abbaye de St-Maurice qui fut autrefois un refuge pour les pèlerins gruyériens. Il lui exprima sa reconnaissance pour avoir jadis accueilli avec tant de bienveillance celui que toute la paroisse fête aujourd'hui et, si magnifiquement, fait écho à sa vocation qui sera l'aube d'autres sacrifices. Il dit à M. le chanoine Bussard son émotion de s'adresser pour la première fois à un enfant de la paroisse qui vient de monter à l'autel. Il le remercie de la joie et de l'honneur qu'il fait à Gruyères et pour l'exemple qu'il vient de donner à la jeunesse. Il espère que cet exemple ne demeurera pas infécond, mais qu'il suscitera d'autres vocations. Il remercie aussi les père et mère pour ce bel exemple de foi qu'ils ont donné en offrant à Dieu leur fils aimé.

M. Jean Gromion, président du paroisse, souhaite la bienvenue aux hôtes de Gruyères, qui est privilégiée de posséder dans ses murs Mgr Mariétan, dont le sermon a été pour les fidèles un favori, Mgr Delatena, qui occupe de hautes fonctions à Rome. Il remercie Sa Grandeur de sa marque de bienveillance et de sa paternelle sollicitude et lui présente l'humble hommage de la paroisse reconnaissante. Il exprime ses vœux et ses félicitations aux heureux parents du primiciant, au pasteur de la paroisse qui, après de longues années de dévouement, trouve la récompense. Il espère que la cérémonie de ce jour sera l'heureux présage de nouvelles vocations. Il dit son bonheur d'offrir à l'église un chanoine et un docteur auquel il souhaite de longs jours, malgré les difficultés du pénible ministère.

C'est avec un cœur de père et de chrétien fervent que M. Gaudard, préfet de la Gruyère, adresse la parole à l'assemblée, au nom de l'autorité civile. Après avoir joint ses hommages à ceux de M. le Curé envers Sa Grandeur Mgr Mariétan, il rappelle en termes délicats les liens qui unissent St-Maurice à Fribourg. Il remercie l'auguste abbaye pour la bienveillance avec laquelle sont accueillis et traités à St-Maurice nos élèves fribourgeois. Il dit la vive gratitude de Fribourg pour la bonté paternelle de Mgr et de MM. les chanoines qui fait écho les vocations sacerdotales. Il exprime son admiration envers la famille Bussard qui a consenti à de nombreux sacrifices pour donner un de ses enfants à Dieu et lui rappeler qu'une vocation religieuse est un honneur pour une paroisse et comme un sceau de la Providence sur une famille. Il allie à ces félicitations celles qu'il adresse à la famille Morand. Puis, il s'incline vers le nouveau chanoine, marqué de l'onction sacrée. Ce jour est le jour de fête, le jour du Thabor. Mais il y aura aussi le jour de la passion, le jour des peines indispensables pour comprendre ceux qui souffrent et pleurent avec ceux qui sont dans la peine. Il lui demande de se souvenir de la chère Gruyère afin de la préserver de la vague de paganisme qui menace de submerger le monde.

Mgr Mariétan fit ensuite à l'assemblée l'honneur de lui adresser la parole. Il adressa un mot de reconnaissance à M. le Curé de Gruyères pour sa bienveillance envers le monastère qui lui doit un attachement sincère. Il remercie spécialement les membres de la famille Morand et surtout M. Elie Morand, professeur au Collège St-Michel. Il témoigne sa gratitude au Collège de Fribourg, représenté à la cérémonie par MM. les professeurs Bondallaz et Longchamp. Il salue les autorités civiles et religieuses de Gruyères. Il remercie les parents d'avoir donné un de leur fils à l'Eglise et les assure que ni lui ni les chanoines n'oublieront les sacrifices faits pour amener le jeune prêtre au sacerdoce. Puis, parlant des vastes projets de la maison, il supplie les parents de ne pas refuser à Dieu ceux qu'il lui plat d'appeler.

Mais le carillon joyeux et mélodieux des cloches appelle les fidèles à l'église pour la cérémonie du soir. Après la bénédiction, pendant que sous les doigts habiles retentissent les harmonies puissantes de l'orgue, sous le gai soleil, la foule se rassemble devant la cure: C'est là que doit avoir lieu l'hommage des jeunes gens de Gruyères. M. l'avocat L. Ruffieux se fait l'admirable interprète des sentiments de la jeunesse envers le jeune chanoine.

Aux heures de méditation solitaire, à l'ombre du cloître, durant les longues années de noviciat et d'études, vous avez dû être saisi d'une inquiétude à la pensée de rentrer au village, vous souvenant du proverbe: nul n'est bon prophète chez soi. Mais quand est apparue la maison paternelle, derrière les peupliers ondoyants, quand vous avez entendu monter le carillon connu qui vibre dans la tour, quand vous avez surpris la ville de Gruyères parée des couleurs chatoyantes des drapeaux, que vous avez rencontré un peuple recueilli et respectueux, c'est plein de joie que avez regagné l'église paroissiale. Vous avez senti que Gruyères est encore et toujours la famille, une famille plus grande et élargie.

La cérémonie religieuse a pris fin, l'église a ouvert ses portes; mais le peuple hésite à se retirer. Au premier rang, la jeunesse se serre, désireuse de se servir de compagnie d'honneur, de rendre un témoignage sincère et dévoué à celui qui est un des nôtres... Dans la gloire de cette journée, les

jeunes Plus es voir un noine... c'est l nous, r nous d témoin nos fai Cepen Maint qu'ava que la Que le nous u pacte Chano respect de M. l on fai quenn a été à Gruyè paroiss tant de comm devant région Dieu e avons n'est p assez émus provis drée p Puis, dans l de cet La La début Des amèn un air diose. riches group arrê Conse premi presq étran remar franç De grand grand Qu autan terre la café que e nité l à vou Hu sonne éclat. et éco sent l mes l A B DINE Inv C Se A T Do sach chez E. Mon un f expo mière S'e SOUS

se à Gruyères

Les nombreux invités de la Fête de la Fleur de Gruyères, ont été accueillis par M. Gaudard, président du registre foncier et communales de Gruyères et les amis entourés par M. Gaudard, Delatena, président du registre foncier et communales de Gruyères. M. le Chanoine Bussard est visiblement heureux de prendre la parole pour remercier tous ceux qui ont fait cette belle journée. Il remercie très éloquentement et très chaleureusement M. le Curé qui a été l'âme de la fête, les Révérends Sœurs de Gruyères qui ont orné avec tant de goût l'église paroissiale, les chanteurs qui ont exécuté avec tant de solennité les chants liturgiques. Il ne sait comment traduire cette reconnaissance si ce n'est devant Dieu et la Vierge. Puis, s'élevant vers la région surnaturelle, il rappelle que nous vivons en Dieu et que sans lui nous ne pouvons rien : nous avons besoin de force surnaturelle, notre raison n'est pas assez éclairée, notre volonté n'est pas assez forte. C'est en réitérant ses remerciements émus que le nouveau prêtre termina sa belle improvisation. Cette cérémonie fut dignement encadrée par les chants sonores du cœur paroissial. Puis, lentement, la foule se dissipa, conservant dans les yeux et dans le cœur la lumineuse clarté de cette splendide journée.

La Fête des Vignerons.

Vevey, 1^{er} août.
La « Fête des Vignerons » a brillamment débuté. Dès l'aube, radieuse et fraîche, les trains amènent à flots les visiteurs. Vevey respire un air de fête, de fête extraordinaire et grandiose. Toutes les rues, toutes les places sont richement pavoisées. Ici et là, les figurants se groupent. Rapidement, en bon ordre, l'immense armée s'empile. C'est la journée officielle. Le Conseil fédéral, arrivé la veille, occupe les premières loges. Le Corps diplomatique est là, presque au complet. De nombreuses notabilités étrangères sont accourues parmi lesquelles on remarque M. Doumer, président du Sénat français.

De toutes parts, on est venu admirer la grande « Fête des Vignerons », l'une des plus grandes manifestations artistiques du monde. Quel pays célèbre jamais en effet, avec autant de pompe et d'éclat, le travail de la terre ? Ah ! Vevey, Vevey la belle, la riante, la cajoleuse, tu peux être fière de ta fête, unique et superbe. Tu as bien mérité de l'humanité ! Vignerons, louable et antique Confrérie, à vous l'honneur !

La Représentation.
Huit heures ! Le canon tonne, les cloches sonnent, le soleil brille de tout son majestueux éclat. Le Léman, les montagnes font silence et écoutent... Heure poignante. La foule respire l'immense frisson qui inspirent les suprêmes beautés. Les groupes arrivent, formidable

théâtre vivant ! La vaste scène se peuple de mille couleurs. Grandiose spectacle ! L'orchestre est suspendu, comme le public, au bout de la baguette magique que brandit le grand artiste, M. Doret.

Décrire en quelques lignes ce que nous vécûmes durant ces quatre heures de spectacle est impossible. C'est un monde de merveilles qui se succèdent, sans une minute d'interruption. Il y a d'abord le discours d'inauguration de l'Abbé-Président, M. Gaudard, puis la solennelle et émouvante cérémonie du couronnement des vigneron. Quelle noble et sainte fierté, sur ces figures halées par le soleil ! Suprême honneur des hommes au travail ! Les applaudissements répétés et la musique soulignent chaque proclamation.

Mais le poème commence.
Les saisons défilent. Mise en scène fantastique, poème né du sol fécond du pays des vignes plantureuses, musique puissante, variée, admirable ! Solistes, orchestres, fanfares, figurants, tout est à point ! Voici l'hiver.

« O bel Hiver éblouissant !
Journées d'azur et de sommeil... »
C'est les vanniers « compagnons du nuage errant », la roulotte joyeuse et surpeuplée ; c'est les bûcherons « dont la hache sonne au cœur du bois », les forgerons robustes, et les « vieux et les vieilles », le labourer au geste large et la « noce », une merveille qui se termine par la ballade-valse si gracieuse du Lauterbach.

Le Printemps s'amène. On chante Palès, majestueuse et fleurie. Les chœurs, les ballets sont dignes de tous éloges. Tour à tour défilent les bergers, les beaux jardiniers et jardinières, les faucheurs et les fanèuses alertes et souples, qui fauchent au rythme entraînant de la musique, et puis... qui dansent pour finir la laborieuse journée. Puis vient l'été, avec Cérès, l'opulente ! Les chansons fusent ; les ballets enchanteurs. Voici le joli meunier, les moissonneuses, et les fiers armaillis qu'accompagne un riche troupeau. M. Robert Colliard, de Châtel, entonne de sa voix pleine et sonore « Les armaillis ». Les liaubs qui l'on répète en chœur s'élèvent dans l'espace : la Gruyère est descendue à Vevey. Les armaillis ont été choisis dans leur pays. La Gruyère et la Veveysse ont fait le nécessaire.

Voici les noms de ceux qui pourront dire à leurs enfants : « En 27, j'ai joué à la Fête des Vignerons » :

De la Gruyère : MM. Xavier Morand, Bulle ; Louis Blanc, fils, Bulle ; Henri Verly, Rueyres-Treyfayes ; Franç. Gremaud, Farvagny ; Oscar Romanens, Cuqerens ; Ernest Moura, Broc ; Joseph Seydoux, Vaulruz ; François Currat, syndic, Grandvillard ; Boniface Teua, Grandvillard ; Clément Geinoz, Enney.

De la Veveysse : M. Robert Colliard, député, Châtel-St-Denis ; Joseph Colliard, fils du précédent ; Genoud Léon, Louis, Albert et Robert, Châtel-St-Denis ; Saudan Léon, Chiller Alois, Cardinaux Louis, Villard Jos., Liandat Jules, Pilloud Joseph, Genoud Aimé, Châtel-St-Denis ; Jean Colliard, Bulle ; Monnard Léon, Attalens ; Joseph Esseiva, Les Ecasseys.

Tous ont représenté fièrement les vallées de nos montagnes. Leur rôle fut longuement applaudi.

L'Automne et Bacchus eurent à ce brillant festival la place d'honneur. Signalons d'abord le joli chant du chevrier, chanté par le jeune Bamert, de Fribourg (aujourd'hui le soliste est Meinrad Brodard, de La Roche), une des perles du poème. Puis on chante la vigne.

Nous gravissons en plein azur l'escalier dur de la pente abrupte et sonore qu'Octobre dore...

Et puis la belle Julie, le baptême, les garçons et les filles, les vigneron d'automne et le pressoir, ce joyau de Lavaux qui a donné au pays son caractère et sa renommée. Relevons la Bacchanale ; on ne peut imaginer chose plus grandiose et prestigieuse que ces figures symboliques conduites avec autant de sauvage énergie et de méticuleuse précision.

Tous les chœurs et toutes les musiques exécutèrent pour clôturer l'inoubliable représentation l'Hymne au Pays, d'un effet somptueux.

Qu'un seul amour mêle nos voix
Pour ta gloire et pour ta louange,
Pays du Rhône et du Jura,
Pays des blés et des vendanges !

La foule s'écoule, muette d'émotion... C'est fini !

Au banquet.

La cantine officielle est archi-comble. Figurants, hôtes et invités y sont réunis. Une joyeuse animation règne autour des tables. Le menu est excellent. Nous nous retrouvons aux côtés de nos amis, les armaillis « de chez nous ». Nous aimerions reproduire tout au long les excellents discours prononcés. Malheureusement, la place nous manque et nous renvoyons au prochain numéro la suite de ce bref exposé.

Preennent la parole, dans leur noble élévation de pensée MM. Gaudard, Abbé-Président, Motta, président de la Confédération, Hennessey, ambassadeur de France à Berne, Fazan, président du Conseil d'Etat du canton de Vaud et Valloton-Warnery, président du Grand Conseil vaudois.

Plus de cent vingt journalistes suisses et étrangers assistaient au banquet, au nombre desquels nous reconnûmes M. Henri Bordeaux, le célèbre écrivain et académicien français.

On évalue à plus de 12.000 personnes le nombre des auditeurs de cette « première ». Cela augure bien pour l'avenir. Et c'est tant mieux. Il faut vouer une admiration généreuse à cette ville de Vevey qui donne au monde la « Fête des Vignerons ». Vevey a bien fait les choses ; rien ne manque à la fête.

On n'a rien vu, quand on n'a pas vu cela !
Vive, vive Vevey ! Vive la « Fête des Vignerons » !

P. S.
Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

Nouvelles brèves.

Accidents et malheurs.
A Meilen, Zurich, deux enfants s'amusaient dans un hangar de bateaux. L'un d'eux, une fillette de trois ans, tomba à l'eau et se noya.
— A Boudevilliers, Val de Ruz, un jardinier est tombé d'un arbre qu'il taillait et s'est tué.
— Les inondations en Chine, dans la région d'Amoy, ont fait dix mille victimes. Cent mille personnes sont en outre sans abri.
— A Londres, 40 personnes ont été noyées à la suite du naufrage d'un bâtiment de plaisir surpris par l'ouragan. Les passagers, apeurés, n'avaient pas voulu suivre l'avis de l'équipage.
— Près de Trante, la foudre est tombée sur un groupe de neuf alpinistes. Un d'entre eux fut tué net. Trois autres sont grièvement blessés. Ils étaient « encordés » au moyen d'une corde métallique.
— Vingt deux personnes se sont noyées au cours d'une excursion sur le lac Michigan, au large de Chicago.
— Le tremblement de terre du Kiang-Si, en Chine, le 23 mai, a causé la mort de plus de cent mille personnes. Deux villes ont été complètement rasées en une minute.
— M. Ulrich, tenancier du café de la Rotonde, Neuchâtel, est tombé dans un escalier et s'est fracturé le crâne. Il a succombé.
— Près de Bristol, Angleterre, un aviateur qui avait fait longtemps le service aérien entre Paris et Londres s'est tué dans un accident d'aviation.
— Au cirque Hagenbeck, à Bâle, une artiste est tombée d'un trapèze. Elle a été transportée dans un état très grave à l'hôpital.
— A Engwillon, Thurgovie, un motocycliste est entré en collision avec un char conduisant des tui-les. Il fut projeté à terre violemment et succomba peu après.
— A Soloncourt, un jeune homme avait invité son ami à faire avec lui une course en moto. Le motocycliste fit à un certain moment une embardée pour éviter un véhicule. Son camarade, pris de peur, sauta à terre et tomba à terre si malheureusement qu'il se fractura le crâne. Il est décédé durant son transfert à l'hôpital. Il s'agit du jeune Laurent Fivaz, 18 ans, de Corsailod.

L'Elchina élixir ou comprimés,
fortifiant sans rival, puissant aliment nervein, rend et conserve la santé, ainsi que l'ardeur au travail.
Flac. ou boîte orig. fr. 3.75 ; le double 6.25, d. l. pharm.

MARIAGE
Monsieur dans la quarantaine, bonne situation, désire faire la connaissance d'une demoiselle de 25 à 40 ans, ou d'une veuve sans enfants, avec petit avoir désiré.
Ecrire sous N° 7456, Case postale, Bulle.

Vente juridique.
(1^{res} enchères).
L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, jeudi 4 août 1927, dès 10 h. du matin, devant le château de Bulle :
1 lavabo et 1 faucheuse.
Bulle, le 2 août 1927.

A VENDRE
en Basse Gruyère
une maison
d'habitation, comprenant 2 chambres et cuisine, avec 700 m² de terrain attenant.
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7454 B.

Hôtel de l'Union, LA JOUX
A l'occasion de la Bénichon
les 7 et 8 Août
Bonne musique et Danse.
Pont neuf couvert.
DINERS de Bénichon, etc. Consommations soignées.
Invitation cordiale. BARBEY.

— Fête des Vignerons, Vevey —
Café-Restaurant de „La Clef“
Rue du Théâtre, près des Estrades.
RESTAURATION A TOUTE HEURE
Chardonne 1^{er} choix, à l'emporter, en bouteilles.
Se recommande, E. DÉVAUD.

Attention ! PRIMEUR Attention !
Tous les jeudis sur la Promenade grand choix de **LÉGUMES & FRUITS** à des prix défiant toute concurrence.
L. Pauli-Sträf, Lausanne.

Domestique de campagne
sachant traire EST DEMANDÉ chez :
E. Pache, Les Piécettes, Le Mont-s.-Lausanne.
A LOUER
un PETIT LOGEMENT, bien exposé au soleil, avec eau et lumière.
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7457 B.

Vente juridique
(1^{res} enchères).
L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, mercredi 3 août 1927, dès 2 h. du jour, au domicile de M. Brémont PRIVET, à SORENS :
Un potager.
Bulle, le 30 juillet 1927.

Notre grande Vente Populaire
à **0.95 1.45 1.95 et 2.95**
commencera JEUDI 4 AOUT
Cette Vente tant renommée de vieille date et de NOTRE création, sera **Toujours imitée, mais jamais égalee !!**
Nos prospectus illustrés et bien détaillés seront distribués dès mercredi 3 août.
GRANDS MAGASINS
AU LOUVRE, Bulle

FÊTE des VIGNERONS
Café des Bosquets
 -- VEVEY --
 RESTAURATION chaude et froide.
 VINS ouverts et bouteilles de marque.
 Sans augmentation de prix.
 Se recommande. M. DUPASQUIER.

Location de domaine
 A louer, dans le district de la Sarine, un domaine de 42 poses, situé à proximité d'un centre important. Pour tous renseignements s'adresser au Notaire R. DOUSSE, Hôtel-de-Ville, Bulle.

Vente d'immeubles et de chédail.
 Samedi 13 août, à 1 h. de l'après-midi, les héritiers de feu Philomène FAVRE, à Charmey, exposeront à vendre, au domicile de cette dernière, les immeubles de la défunte, savoir:
 Gros Liençon, art. 533 et 534, grange et pré de 3 poses 76 perches.
 La Plantzetta et la Tzintre, art 1202a, 1203, 1784, 1785 et 1786 de Charmey, maison, grange, écurie, jardin et pré de 4 poses et demie. Aussitôt après la mise des immeubles, il sera exposé en mises: le foin, (s'il n'a pas été acheté par les adjudicataires des immeubles) 2 charrettes à foin, 3 traîneaux, 1 tonnerau, 1 collier de vache, 1 boille, 1 bidon à traire, 1 tonneau en chêne pour la gentiane, autres tonneaux, cuves à lessives, bois à brûler, bois dur, bois de construction et à cloison, ainsi que des bardeaux et un bât à mulet.
 Pour visiter les immeubles, s'adresser l'après-midi, à M. Pierre Chollet, à la Tzintre (Charmey).
 Charmey, le 26 juillet 1927.
 Pour les héritiers: A. RUFFIEUX Juge de Paix.

FÊTE des VIGNERONS
Café des Messageries PLACE DE L'ANCIEN PORT
 -- A proximité des Estrades. --
 Consommations de 1^{er} choix.
 Dégustation spéciale de vins de Porto.
 Restauration froide à toute heure.
 Se recommande spécialement aux Gruyériens.
 Ida BUCHS.

MODES
MME JEANNE GLASSON
VENTE AU RABAIS
 de tous les
Chapeaux de paille.
 DEUIL — Réparations et transformations.

FÊTE des VIGNERONS
 Spectacle grandiose et unique au monde
 Célébré quatre ou cinq fois par siècle.
VEVEY (Lac) Léman 1, 2, 4, 5, 8, 9 août 1927
 Cortèges - Ballets - Chœurs — 2000 figurants.
 5 corps de musique — Orchestre.
 Estrades: 14,000 places.
 Billets en vente dès le 1^{er} juin.
 Bureau: Foyer du Théâtre, Vevey.
 Téléphone 12.09 — Compte postal N° 11b 700.
 Places à Fr. 5.50, 8.80, 11.—, 16.50, 22.—, 27.50, 33.—, 44.—, 55.—, 82.50 (taxe mun. comprise).
 Il n'est pas envoyé de billets contre remboursement.
 Prospectus dans les Bureaux de Renseignements et Agences de voyage.

Exposition cantonale neuchâtelaise
d'AGRICULTURE
 à **BOUDRY** (Neuchâtel)
 10-20 septembre 1927
 GRAND FESTIVAL
LA RUCHE BOURDONNE
 par Emile LAUBER
 les 10, 11, 13, 15, 17 et 18 septembre à la Cantine
 2000 places assises. Prix: 5, 3 et 2 fr.

On cherche à louer
 au centre de la ville
un appartement
 de 5 chambres.
 Faire offres sous P. 1625 B., à Publicitas, Bulle.

A vendre
 à VUADENS,
une maison
 locative en très bon état, comprenant 6 logements. Prix avantageux. S'adresser à J. BOSSON, maison Ryser, rue d. Gruyères, Bulle. Téléphone 169.

Myrtilles des Alpes
 caisse de 5 kg., Fr. 4.50;
 10 " 8.50
 contre remboursement.
 R. Gillardi, Gerra Gamba-rognio (Tessin).

A VENDRE
 à Gruyères, au centre de la ville, une
jolie maison
 en excellent état, comprenant 2 logements. Affaire avantageuse. S'adres. à J. BOSSON, maison Ryser, rue de Gruyères, BULLE. Téléphone 169.

A VENDRE
 on Gruyère, dans un centre important,
un joli café
 en très bon état.
 Affaire exceptionnelle.
 S'adresser à J. BOSSON, rue Gruyères, maison Ryser, Bulle. Téléphone 169.

Etablissement de Marsens
 L'Etablissement désirerait placer, dans des familles du canton, quelques **malades tranquilles** ou **convalescents**, capables de travailler un peu. On payerait une modeste pension. Pour renseignements, s'adres. à la **Direction**.

A VENDRE
 dans important village de la Gruyère, exempt d'impôts, possédant 2 gares,
un beau bâtiment
 comprenant 17 pièces, dont **une boulangerie** et **un magasin très achalandé**, ainsi que 2 grands jardins. Maison de rapport. Situation assurée pour preneur sérieux. Conditions de paiement très avantageuses.
 S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7450 B.

Vente de terrain à bâtir
**Lundi 8 août 1927, de 2 à 3 h. de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville (1^{er} étage) la Commune de Bulle, vendra en mises publiques, une parcelle de terrain à bâtir, de 700 m² environ de contenance, à détacher de l'article 1418 aaaaab du cadastre de Bulle, derrière les Jordils (rue de la Trême).
 Bulle, le 26 juillet 1927.
 Ville de Bulle.**

On demande
 pour de suite dans ménage sans enfant une
SERVANTE DE CAMPAGNE
 S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7449 B.

A VENDRE
un POTAGER à 3 trous, une POUSETTE anglaise, un MOTO CONDOR, un VÉLO d'homme, un haut PARLEUR T. S. F., etc.; à la même adresse, à louer un **APARTEMENT**.
 S'ad. Henri Demierre, Broc.

A louer à La Tour,
 à personnes tranquilles
joli logement
 à de favorables conditions.
 S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1612 B.

A LOUER - LOGEMENT -
 de 3 chambres, cuisine, eau et lumière pour le 1^{er} septembre.
 Pour voir, s'adresser à FRA-CHEBOUD, à RIAZ.

Téléphone 150

IMPRIMERIE ALPHONSE GLASSON

Factures
 Enveloppes
 Têtes de lettres
 Memorandums
 Circulaires
 Prospectus
 Prix-courants
 Actions
 Obligations
 Programmes
 Délégations
 Ecriteaux
 Affiches
 Statuts
 Règlements
 Catalogues
 Brochures
 Journaux
 Revues
 Registres
 Etiquettes
 Faire-part
 Cartes de visite
 etc., etc.

TRAVAUX EN TOUS GENRES
 pour

COMMUNES

SYNDICATS AGRICOLES

SOCIÉTÉS DIVERSES

ADMINISTRATIONS, etc.

Rue de la Sionge
BULLE

TRAVAIL ET PRÉVOYANCE

Pourquoi assurer votre maison
 vos récoltes et ne pas assurer
VOTRE VIE
 N'EST-CE POURTANT PAS VOTRE PLUS PRÉCIEUX BIEN

LA GENEVOISE
 Assurances sur la Vie.
 A. MARRO, ag. gén. Fribourg.
 H. MAILLARD, insp. Morat.
 J. KAUFMANN, » Fribourg.

Cours de lingerie
 Jeunes filles désirant suivre un cours de lingerie ou leçons particulières, sont priées de se renseigner chez **Mme LOSEY**, lingère diplômée, Maisons nouvelles, rue de Gruyère, BULLE.

C'est toujours !!
 chez
SAUDAN Fils, Rue Tissot, BULLE
 que l'on vend les **vélos neufs** et **d'occasion** le **meilleur marché**, ainsi que **pneus, etc. Réparations.**

A vendre un bon cheval
 de 7 ans, garanti sous tous les rapports.
 S'adresser à **Alph. GILLER, laitier, Grandvillard.**

Poudre MAYOR
 puissant anti-épidémique tonique et dépuratif, préventif contre la **FIÈVRE APTEUSE**
 Envoi franco: le paquet, 3 fr.; par 6 paquets, fr. 2.90; par 12 paquets, Fr. 2.80. **A. DELSLE & Cie, LAUSANNE.**
 En vente dans toutes pharmacies et bonnes drogueries. P10763L

ATTENTION
 Tout près de l'église, à l'usine Binz, Bulle
 chez le fabricant
E. HEIMSCH
 on trouve toujours de
belles salles à manger
et de jolies chambres à coucher.
ABONNEZ-VOUS A „LA GRUYÈRE“